

à l'hôpital de Charing-Cross, qui, à l'imitation de Churchill, en invoque de nouveau l'action contre les ménorrhagies s'accompagnant de douleur. Voici dans quels termes il expose les faits qu'il a observés (1) :

Obs. I.—Une femme, dont je regrette de ne pouvoir rapporter l'observation avec plus de détails, se présenta à l'hôpital de Charing-Cross, se plaignant d'une violente douleur lombaire et d'une perte persistante de sang parfois sous forme de caillots, ce qui donnait lieu, au moment de l'expulsion, à de vives douleurs rappelant celles de l'accouchement. Le début de ces accidents remontait à six mois, en sorte que la malade avait beaucoup perdu de son embonpoint et de ses forces, tant par suite des hémorrhagies qui n'avaient cessé de se répéter, qu'à cause de la douleur dont elle avait continuellement souffert. Pour la débarrasser de ce dernier symptôme, on avait eu recours soit à l'intérieur, soit localement, à toute espèce de calmante, entre autre aux injections hypodermiques ; en même temps, on avait administré le fer à doses élevées, mais le tout complètement sans résultat. La douleur dont cette malheureuse femme était tourmentée était tellement cruelle, qu'après avoir essayé inutilement divers moyens sédatifs, je fus amené à prescrire la teinture de chanvre indien à des doses de 25 gouttes (2), dans l'espoir de lui procurer le soulagement dont elle avait tant besoin, et, à ma grande surprise, quand elle revint à la consultation, elle nous dit que le médicament avait agi en quelque sorte d'une manière magique, la douleur et la perte sanguine ayant tout-à-fait cessé après un petit nombre de doses. Elle fut alors soumise à l'usage des préparations ferrugineuses, en raison de l'état anémique dans lequel elle était tombée, et elle continua à rester soumise à mon observation pendant un temps considérable, durant lequel elle ne cessa pas d'être bien. Depuis, elle n'est plus revenue et il y a maintenant plusieurs mois que nous n'avons revu cette malade ; nous nous croyons autorisés à en conclure que, selon toute probabilité, la guérison s'est maintenue.

Quelques cas semblables, quoique d'une moindre gravité, ayant cédé à l'action du chanvre indien d'une manière également satisfaisante, je me livrai à quelques recherches sur l'histoire de cet agent médicamenteux. Mais ni dans nos ouvrages usuels sur les maladies des femmes, ni dans ceux qui traitent de la matière médicale il n'est fait mention du

(1) In *medical Times and gaz.*, 16 juillet 1870.

(2) Il y a dans le texte *minims*, que le mot *gouttes* ne rend pas tout à fait ; mais la différence est peu sensible.